

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU

BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)

À L'OCCASION DES CONSULTATIONS SUR LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC :
LIGNE D'INTERCONNEXION APPALACHES-MAINE



LAC THOR

PRÉSENTÉ PAR

MARYSE LESSARD, MA résidente depuis 1991

Et

SYLVIE LEBLANC, biologiste, observations depuis 2014

INTRODUCTION

Le lac Thor est un lac dont la formation géologique remonte à la dernière glaciation. Il est très ancien et pourtant très méconnu. Selon les constatations, il n'a fait l'objet d'aucune caractérisation, ses inventaires se basent sur des études, pour la plupart, effectuée ailleurs dans la région. Cela ne peut, d'aucune façon, en dresser le portrait fidèle.

Dans ses études, Hydro Québec s'est contenté d'étudier sommairement le corridor ou s'élargira la ligne électrique projetée. L'approche par bassin versant a été occultée laissant craindre le pire pour tout l'écosystème de ce lac qui étend ses ramifications au point de former un système complexe de marécages dans ce qu'il est convenu d'appeler le creuset de la couronne du massif granitique de Winslow.

Laissant craindre le pire pour l'environnement, le projet d'Hydro-Québec comporte de nombreuses failles économiques et sociales. En effet, que ce soit par écrit ou verbalement, HQ y va d'hypothèse en hypothèse, de chiffres non ventilés, que l'on pourrait résumer en quelques mots : « C'est un pari » que nous faisons. Cette phrase, malheureusement, est souvent reprise par les autorités gouvernementales. Dans la gestion de la santé et de l'éducation, collectivement, nous assistons aux résultats « des paris ». Est-ce que « rien ne va plus » dans le jeu d'HQ pour investir des millions dans le Maine afin d'y influencer un référendum ?

Non seulement ce projet mal ficelé ne sera pas rentable pour le Québec, il aura de lourdes conséquences sur notre propre approvisionnement en électricité et des impacts environnementaux catastrophiques irréparables, en particulier, dans le secteur du lac Thor.

1. Le lac Thor un milieu interconnecté

À quelques pas du lac Thor, au sommet de la colline située au sud-ouest du plan d'eau, nous pouvons voir des formations géologiques qui en disent long sur l'histoire hydro-géomorphologique du secteur.



Plus près de nous, le patronyme Thor serait hérité des Celtes gaéliques venus à Stornoway au milieu du XIXe siècle et dont des descendants étaient toujours présents sur les rives, il y a à peine quelques années. C'était une époque où Lactor constituait un noyau villageois avec église, cimetière, deux bureaux de poste, un moulin à scie, exploitation forestière et des rangs populeux à proximité.

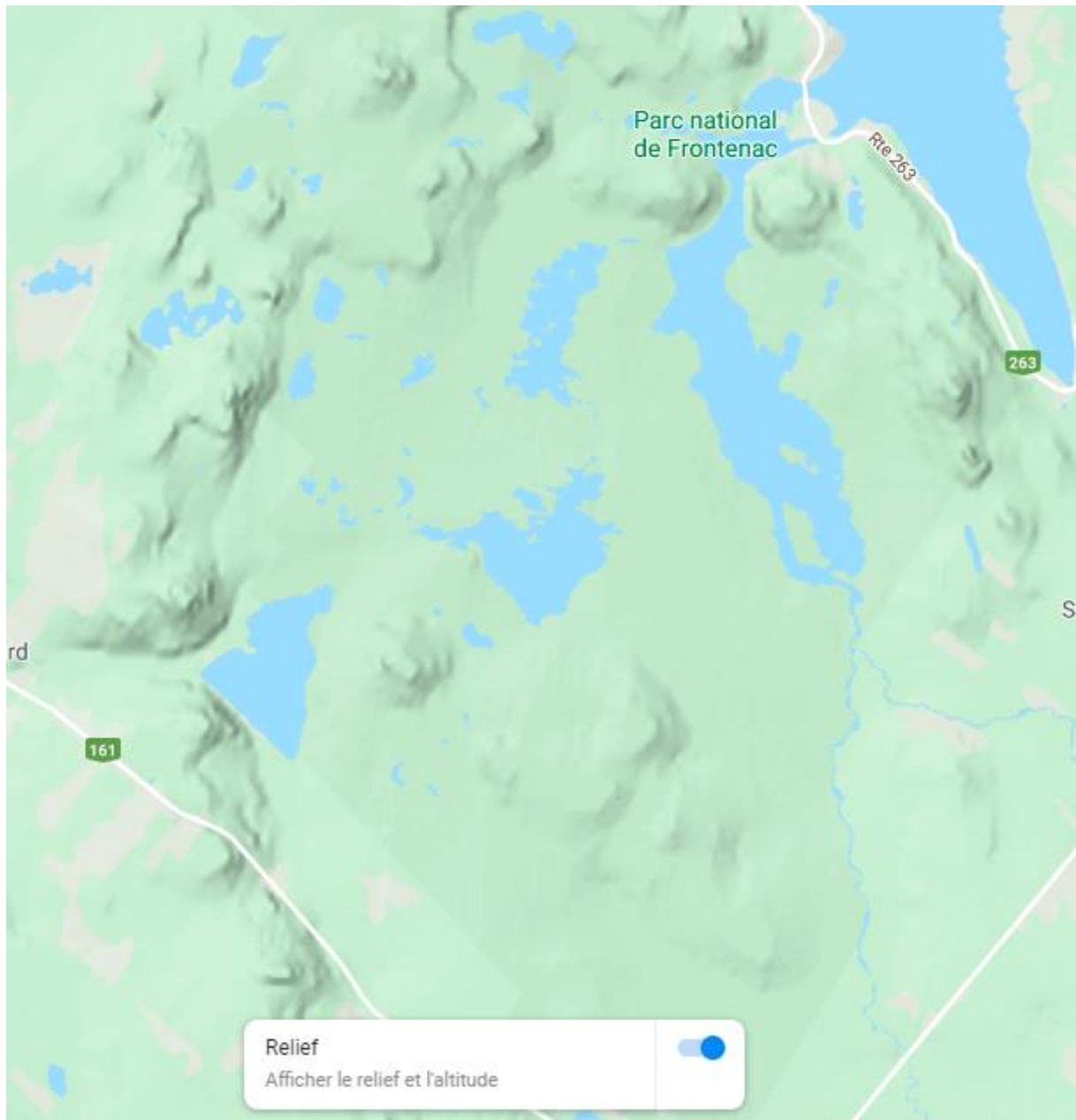
Anciennement, lors des belles journées d'été, au temps des bleuets, un nombre impressionnant de gens du secteur empruntaient les berges du lac Thor pour se rendre au lac des Iles où le petit fruit bleu était abondant. Il n'était pas rare que les plus hasardeux empruntaient un raccourci, soit braver les marécages entre le lac des Iles et le lac Thor. Il est donc de notoriété que le lac des Iles et le lac Thor communiquent entre eux via un marécage qui contourne, voire encercle, la colline à l'est du lac Thor.

À la fonte des neiges, avec des pluies de plus en plus abondantes attribuables aux changements climatiques, il devient de plus en plus fréquent que le lac des Iles déborde vers le lac Thor. Cela a des impacts sur les populations animales et végétales habitant cet écosystème. Ils s'y sont établis en fonction de l'existence de ces particularités.

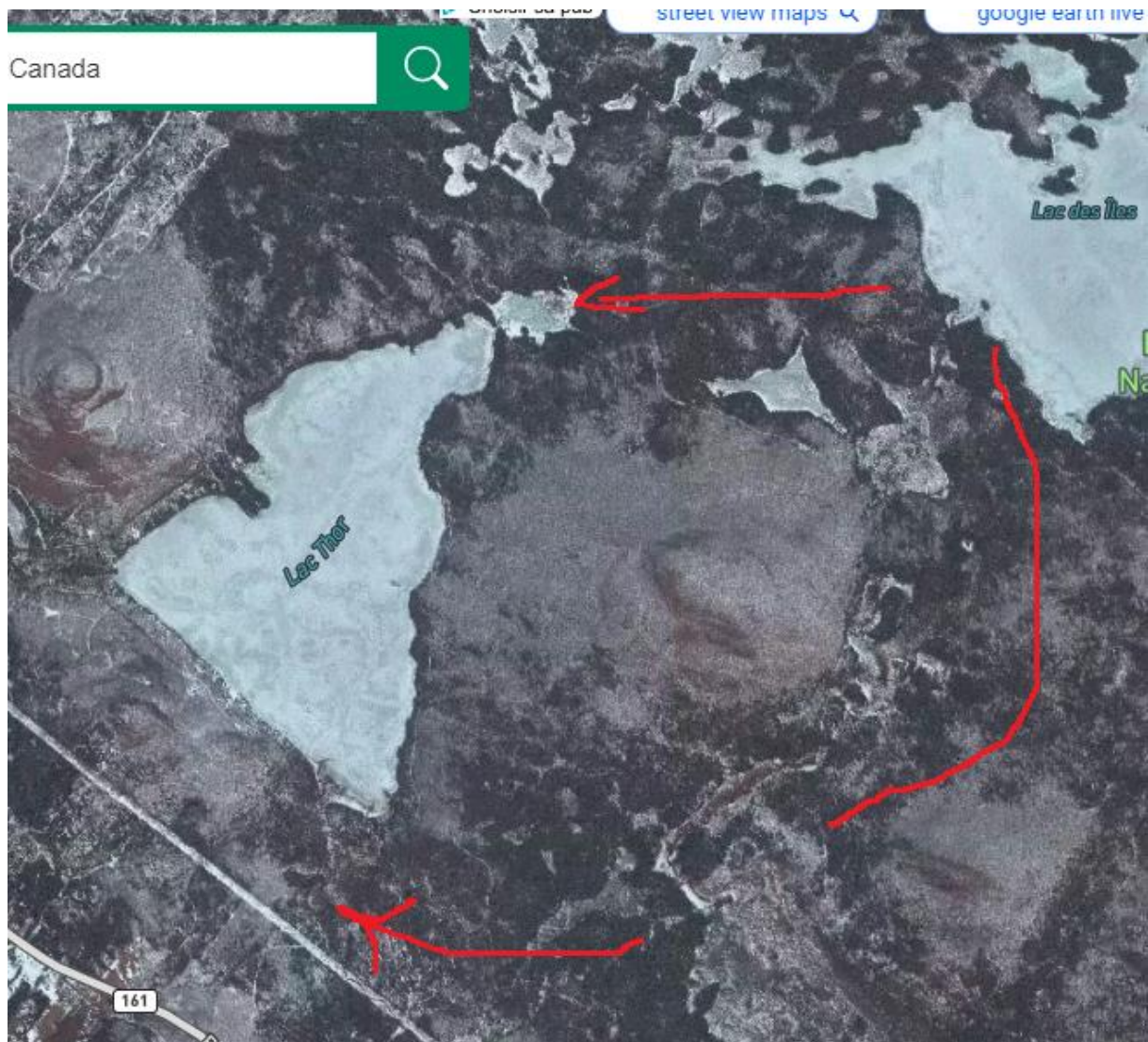
Comme HQ a produit des cartes inexactes de la situation du lac Thor, allant jusqu'à omettre la présence de ce lac sensible sur ses cartes, voici ce que j'ai pu tirer de Google Earth, Google Map et quelques autres cartes. J'ai aussi documenté avec quelques photos.



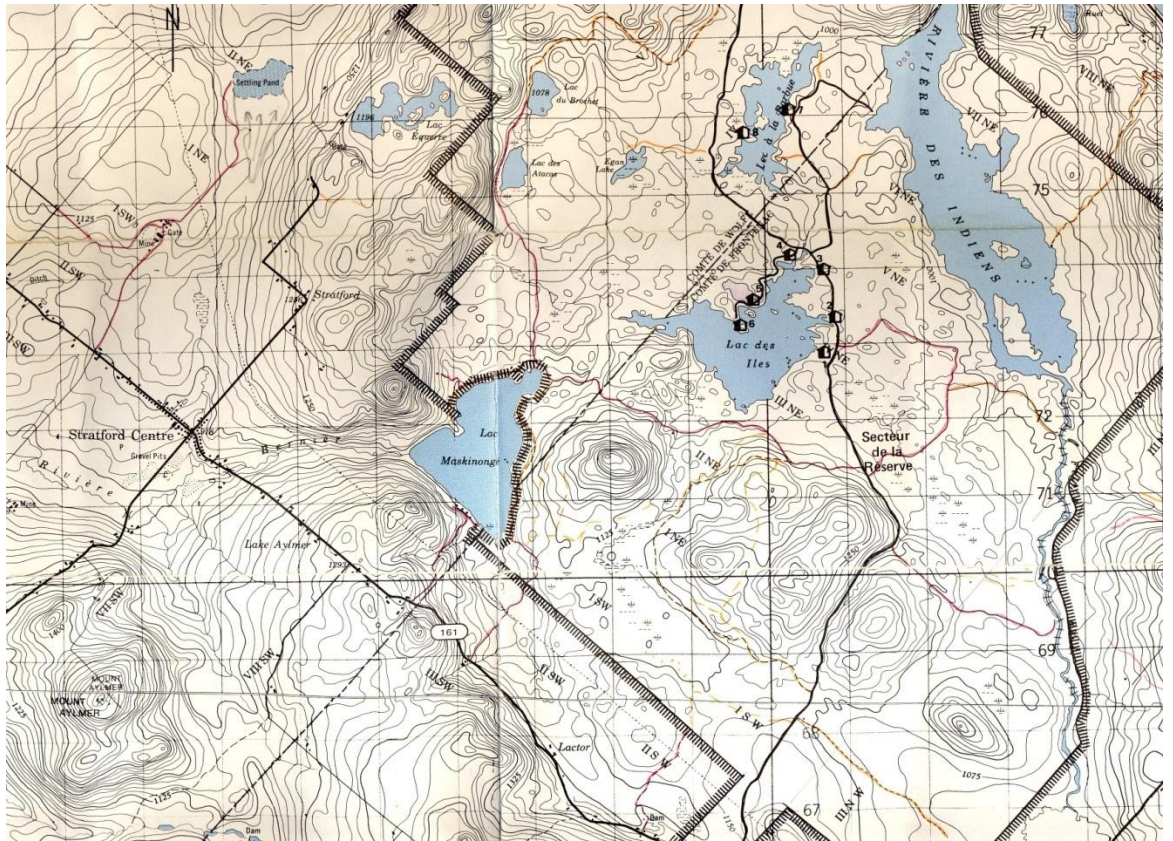
Le bassin versant du lac Thor sans le débordement du lac des Îles



Une couronne de collines qui renferme un écosystème complexe et en équilibre précaire.



Mouvements des eaux de débordement du lac des Îles tel que constaté par plusieurs habitués du grand marécage et la tradition orale établie sur cinq générations.



Plus haut, carte topographique démontrant que les secteurs du lac des Îles et du lac Thor sont au même niveau d'altitude rendant les échanges propices à l'intérieur de cet immense écosystème. La dynamique et la composition de cet exceptionnel écosystème n'ont jamais été étudiées



Quand HQ a passé sa ligne de transport pour la première fois, selon toute vraisemblance aucun inventaire n'a été fait, aucune étude d'impact, aucune mesures d'atténuation.

Depuis que le projet de la ligne Appalaches Maine, soit le printemps 2019, la végétation a finalement était laissé tranquille dans le secteur du la Thor sous la ligne actuelle de transport d'électricité. Autrement, avec les années, on assistait à une coupe sauvage et de l'épandage de produit toxique de contrôle de végétation qui, par la force du relief, coulait dans le marécage et le lac Thor. J'ai vu deux sous-traitants couper à blanc à la hauteur du chemin Arthur et épandre le produit toxique directement sur les branchaïlles dans le cours d'eau.

Dans le même secteur, la sédimentation descend de la butte sous la ligne électrique et gruge le chemin Arthur depuis des années et continue de le faire. Toute cette érosion va dans le cours d'eau à proximité du chemin Arthur. Maintenant, avec ce projet Appalaches Maine, les belles promesses d'HQ, je me permets d'être sceptique. En plus que le Ministère de l'Environnement viennent dire que les lois seront respectées. Quand je songe aux frasques d'HQ à St-Adolphe d'Howard et à la Romaine, je n'y crois pas. Apparemment que le Ministère de l'Environnement, qui en passant ne connaît pas grand-chose de l'environnement du lac, tout comme HQ, se devait de « surveiller » les travaux d'HQ pour les quatre prochaines années, je n'ai pas plus confiance dans un résultat cohérent. Le Ministère de l'Environnement n'a pas l'expertise, n'a pas le personnel suffisant et n'a pas les moyens de ses ambitions. C'est connu. À preuve, ce sont les citoyens qui doivent documenter leur plan d'eau, qui doivent deviner s'il s'agit du pollen ou d'algues bleues. Si un déversement de nature inconnue a lieu dans un lac, urgence environnement dit de prendre un échantillon dans un pot de verre et de congeler en attendant que quelqu'un se déplace. Rien de rassurant. Et là qu'on vienne me vendre des mesures d'atténuation sans commune mesure avec la réalité du lac. Des mesures pêchées ailleurs ou l'écosystème n'est pas complexe comme au lac Thor et où les espèces sauvages sont différentes, il ne peut qu'émerger des doutes.

2- Une première ligne de transport improvisée

HQ fait grand état de l'impact réduit sur l'environnement du fait que la ligne Appalaches Maine sera juxtaposée à celle déjà existante. Oui, mais encore, qu'en savons-nous ?

Selon les informations recueillies, dans le secteur du lac Thor une première ligne de transport, avec des poteaux de bois, fut installée dans les années 60. Par la suite, au début des années 1990, plusieurs pylônes d'acier furent plantés dans ce corridor.

J'en ai su qu'il n'existe pas d'études, d'inventaires, de caractérisations remontant à cette période. De plus, des propriétaires m'ont expliqué que le tracé de l'époque avait été choisi pour se débarrasser de milieux humides qui, de toute manière, ne servent à rien au point de vue rentabiliser un investissement foncier. C'est ainsi que la ligne

actuelle fut une manne pour enlever une épine du pied que constituent une petite rivière et un marais.

Qu'en est-il vraiment ? Ou est la documentation de l'époque ?

De mon côté, c'est en 1991, que j'ai acquis une première propriété au lac Thor, près du marais. J'occuperai les lieux en permanence de 1996 à 2012. Depuis, je vis près de l'exutoire du lac. En 30 ans, j'ai donc assisté à l'expansion du marais dans le lac, l'augmentation des algues sous la surface, l'augmentation du niveau de boue sur le lit du plan d'eau, la disparition de la truite de ruisseau dans le tributaire de la rivière Leblanc. J'ai vu les petits esturgeons jaunes, présents jusqu'en 1993. Ce sera cet été, que j'observerai à nouveau l'esturgeon jaune juvénile, démontrant qu'enfin, cette espèce de poisson se reproduit à nouveau dans le lac.

Le chambardement écologique provoqué par HQ se reflète dans les changements observés sur les cartes que conservent l'Université de Sherbrooke. Y a-t-il un lien de cause à effet ? Si le secteur était documenté. Mais non. Nu vu, ni connu.

Et actuellement, HQ élargira sa ligne vers le lac, dans le marécage et se faisant administrera une médecine que le lac prendra plus de 30 ans à se relever. S'il se relève. Car avec un lac qui prend plus d'un an à renouveler ses eaux (pas d'études), les dommages subits jusqu'à maintenant, le lac gagnera une accélération rapide de son vieillissement et un abonnement à la disparition de bon nombre d'espèces qu'HQ n'a pas identifié avec ses quelques visites des lieux.

3- Un Ministère de l'Environnement de nom

Le ministère de l'Environnement fait énormément confiance aux lois. Mais qui respectent les lois quand des milliards sont en jeu. St-Adolphe d'Howard, tristement célèbre pour les frasques d'HQ. La Romaine, un bel exemple à ne pas suivre.

Quand le Ministère de l'Environnement agira-t-il en prévention parce qu'en réaction, il est trop tard.

C'est « ben de valeur à dire » mais ce ministère n'a ni les études, ni les caractérisations, ni les études d'impacts effectuées exactement sur le lac Thor et sa situation particulière et exceptionnelle. Ce n'est pas un reproche. Ce ministère est le parent pauvre du Gouvernement. Pas de budget, peu de personnel. Tellement pas de moyens qu'on a recours aux simples citoyens, sans formation souvent, pour identifier les problématiques des plans d'eau. Identifier des algues bleues... pollen ou algues bleues ? Comme le hasard fait si bien les choses, il y a de moins en moins de signalement au fil des ans. On se fout de la réalité sur le terrain. C'est carrément ça. Et là, le Ministère de l'Environnement est venu expliquer au BAPE qu'il existait des lois et des mesures d'atténuation. Depuis quand une loi est respectée du simple fait qu'elle existe ? Depuis quand des mesures d'atténuation qui fonctionnent ailleurs seront adéquate au lac Thor étant donné qu'on ne connaît pas le plan d'eau ? Mais

évidemment, comme un cheval avec des œillères, on ne calcule que ce qui arrivera sous la ligne électrique.

4- Des érablières disparues des cartes

Sur les cartes d'HQ, étrangement, les érablières ne se rendent jamais dans son corridor choisi. Je rappelle que ces érablières ne sont plus exploitées. Leur richesse est qu'elles ont conservé un peuplement dominant en érable à sucre mais également en espèces de compagnonnage tels que la plaine, le bouleau jaune, le chêne, le hêtre. Du fait de l'absence de monoculture (tout couper sauf les érables), la santé de ces érablières se maintient et ce malgré le choc qu'a représenté le verglas de 1998. Les cercles jaunes représentent les cabanes à sucre que j'en connais.



:

5- Un ruisseau intermittent qui coule à l'année

Sous la ligne électrique à la hauteur du chemin Arthur coule un ruisseau ou l'on retrouvait de la truite, aujourd'hui disparue. Avec le développement du chemin Arthur, un réservoir d'alimentation d'eau à gravité avait été érigé.

À cette hauteur, du fait de l'absence de gestion de la sédimentation sous la ligne électrique, ce ruisseau a acheminé de la sédimentation à la rivière Leblanc et au lac. Même encore aujourd'hui.





Vue de ce ruisseau en période d'étiage, entre le chemin Arthur et la ligne d'HQ



Vue du ruisseau en direction du chemin Arthur, ou il y a le pont.



Du ruissellement de sédimentation qui n'a jamais cessé.



6- La rivière Leblanc et son écosystème sacrifiés.

Peu importe du côté que l'on se prend de la rivière Leblanc, un élargissement de la ligne électrique sera catastrophique. Déjà que cette rivière, avant l'arrivée d'HQ suivait son cours à l'abri sous les arbres. Elle a été mise à ciel ouvert, exposée à la sédimentation dévalant sous la ligne d'HQ, exposée au réchauffement et soumise à un déboisement constant ainsi qu'aux produits toxiques de contrôle de la végétation. Ou sont donc les études ? On voudrait maintenant aller improviser un élargissement dans ce cours d'eau.

Les photos suivantes montrent l'ampleur de la mise à ciel ouvert de cette rivière dont la source ressemble à une toile de captation puisque le lac Thor est un lac de tête. Son embouchure est un delta.





Bien que HQ identifie des habitats pour le castor et le rat musqué, il faut savoir que des paliers successifs de barrages existent depuis l'embouchure du lac et remonte la rivière, faisant ainsi de cet écosystème fort complexe un lieu de prédilection pour les espèces rares et en voie d'extinction.

Le principal bras du delta de la rivière Leblanc, un barrage dans le lac.



Les étangs de castors ont une forme allongée.



Le royaume du castor et des grands arbres :



Des traces révélatrices :



L'activité du castor est aussi intense sur le bras plus à l'est du delta :





Plus bas, on voit un barrage :





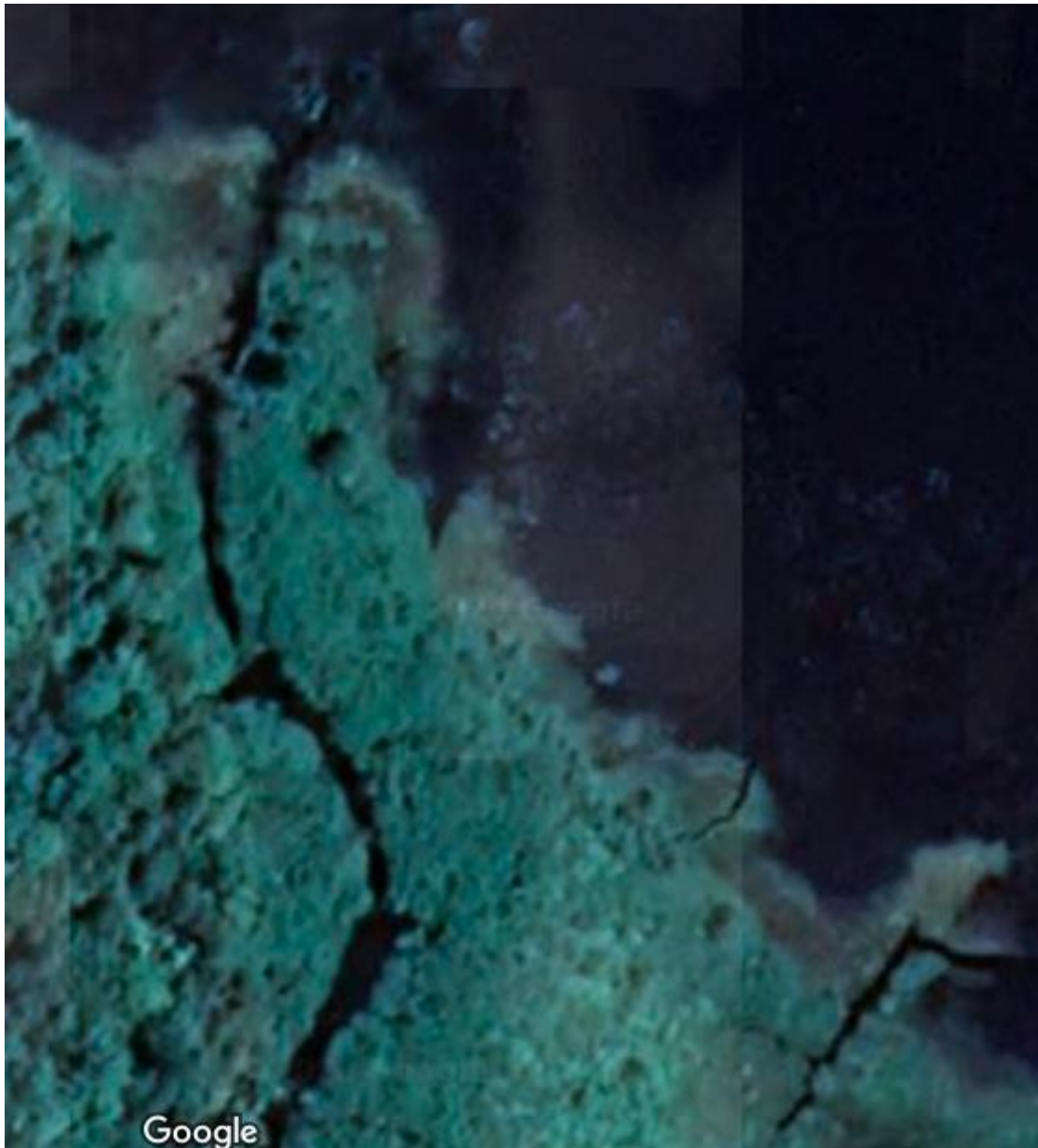
Page suivante : la hutte des castors :

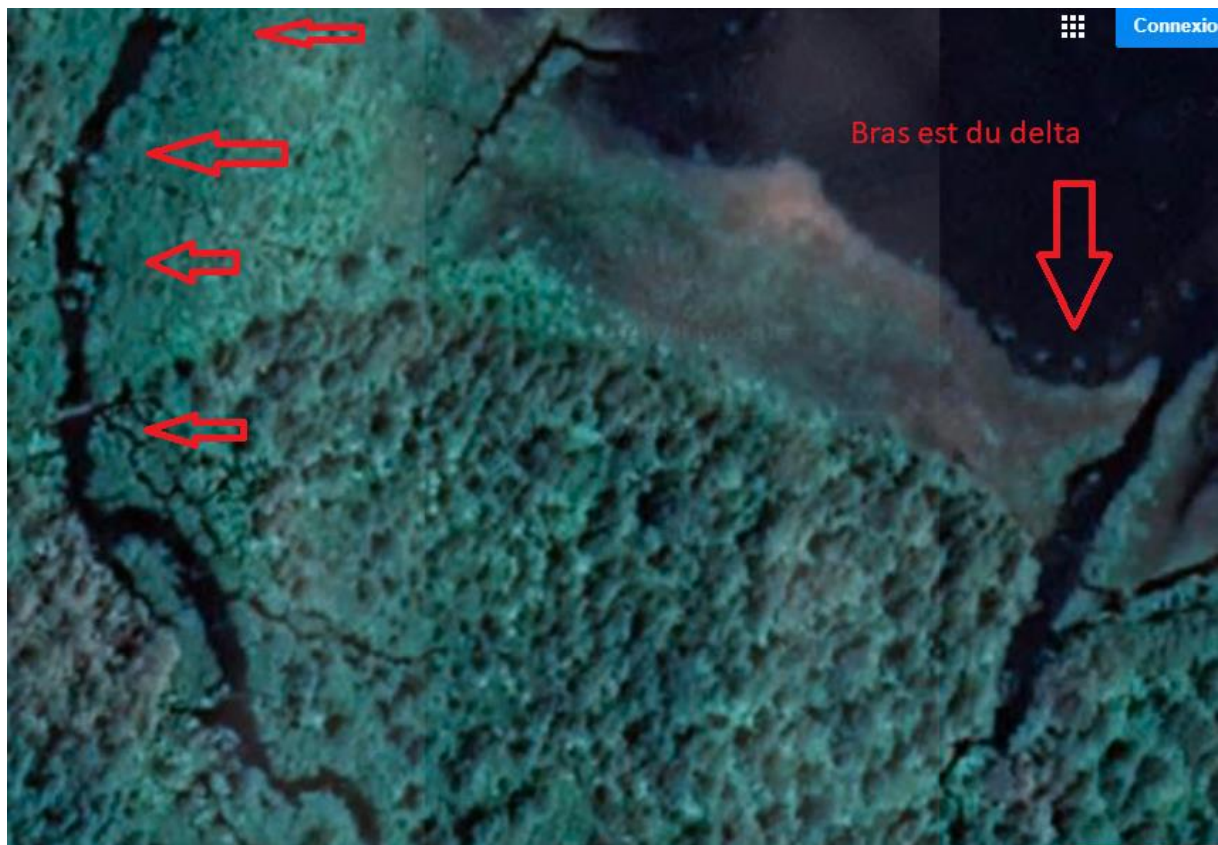




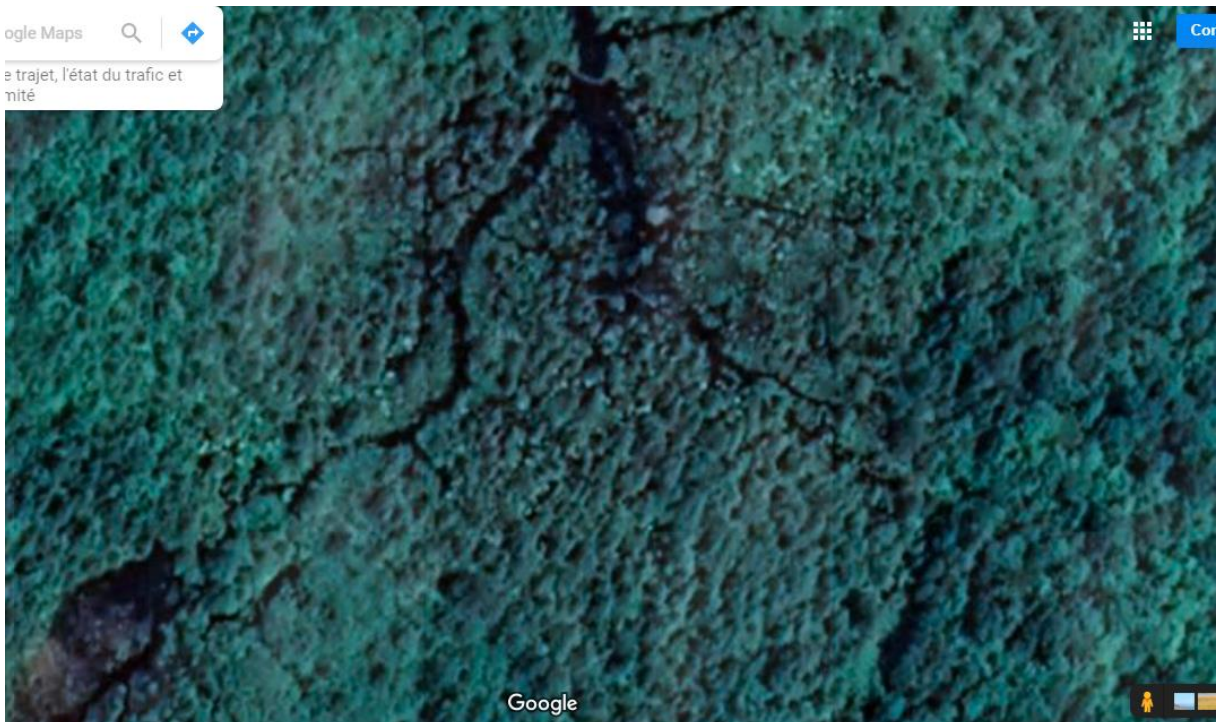


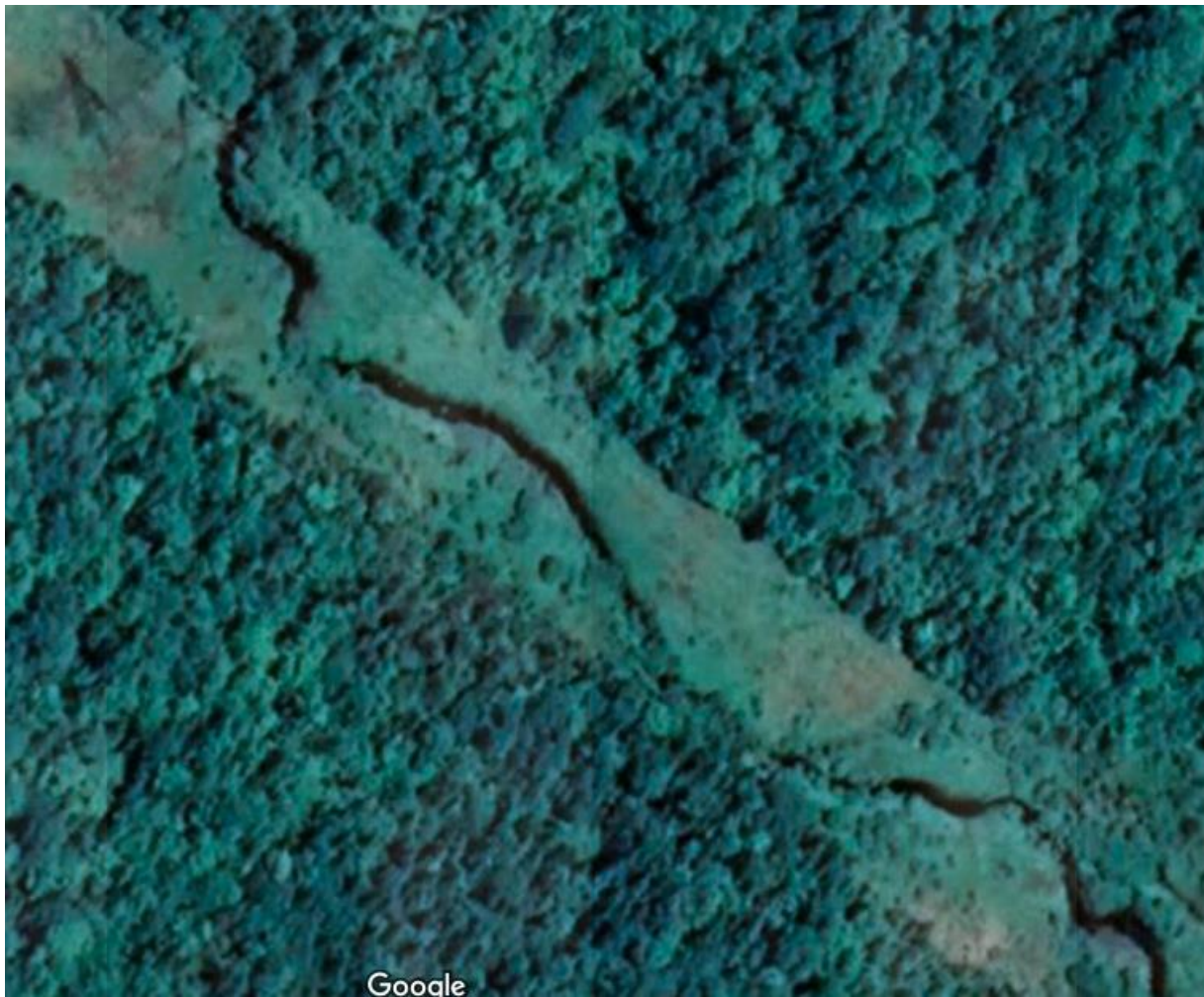
Les photos aériennes de Google Map sur lesquelles nous voyons clairement les barrages de castors :





Ci haut, les flèches de gauche indiquent des barrages de castor.





Page suivante : une rivière à découvert mais qui devrait être sous l'ombres des arbres comme dans le reste du marécage



Page suivante : Une rivière qui prend sa source dans des sources souterraines et par ses ramifications telle une grande toile de captation des eaux de surface et de sources souterraines.



7- Une gestion de la faune et de la flore qui reste à faire

Poissons :

Au lac Thor l'Association du lac a mis beaucoup d'efforts depuis les 20 dernières années pour réimplanter le doré jaune dans ce plan d'eau. Ce poisson, indigène au lac, ne semble pas s'y reproduire. Mais les moyens manquent pour en faire l'étude. Effectivement, l'Association bénéficie d'environ 300\$ de fonds publics, en provenance de la municipalité, et des contributions des riverains qui sont une cinquantaine. Il est reconnu que la fraie du doré se faisait à partir du marais Maskinongé au lac Aylmer. Mais puisque la rivière Bernier est barrée par des castors, le doré n'y fraie plus. La population de doré du lac Thor est donc emprisonnée dans le lac.

Un autre poisson est emprisonné dans le lac soit l'esturgeon jaune. En 1993, j'ai observé un esturgeon jaune en bordure de ma propriété du chemin Arthur. Il mesurait environ deux pieds. Je n'ai pas revu d'esturgeon jaune avant l'été 2020 où un groupe de 4-5 esturgeons nés l'an dernier ayant élu domicile sous ma chaloupe pour quelques jours. C'est leur queue caractéristique qui m'a interpellée.

Je me questionne donc énormément sur le manque de sérieux d'HQ au sujet de l'environnement du lac, de son bassin versant, surtout avec un tel poisson qui est très sensible au changement dans son habitat et qui a plusieurs freins à sa reproduction. On m'a raconté plusieurs faits au sujet de la présence de l'esturgeon jaune dans ce lac.

Une fois, en 30 ans, j'ai pêché un chevalier cuivré dans ce lac. Je n'ai jamais eu connaissance de l'existence de ce poisson dans ce lac à part ma pêche. J'ai remis le spécimen à l'eau.

Auparavant, je ne voyais jamais de lotte dans ce plan d'eau et cette année, j'ai vu à plusieurs reprises.



Parmi les autres espèces que j'ai pu observer au cours des 30 dernières années,

La salamandre à deux lignes, trouvée à proximité du marécage et relâchée dans son milieu :







J'ai pu observer une tortue mouchetée à proximité du marécage. Cette tortue est aussi très sensible à son habitat.

À plusieurs reprises, j'ai vu et entendu : grand duc d'Amérique, butor d'Amérique, autour des palombes, aigle royal, urubu à tête noire, pygargue à tête blanche, épervier de Cooper, faucon pèlerin, la liste est longue tant cette forêt est luxuriante.

J'apporte le fait que le petit blongios réside dans le marécage. Cette espèce aussi est très sensible à la moindre modification de son habitat et aussi à la présence de pylônes avec lesquels il entre en collision.

Je trouve vraiment dommage que des organismes qui ont des moyens infinis financièrement puissent bâcler des études comme si personne ne s'intéresse à savoir ce qu'il y a dans le bassin versant du lac Thor et que les mesures d'atténuation ne seront, en réalité qu'une grosse farce parce basée sur l'ignorance de l'écosystème du lac Thor.

8- Un projet économique déficient

HQ vend notre électricité en bas du prix coutant disent des organismes extérieurs. Le calcul d'HQ n'a jamais été ventilé. On ignore le cout total et si celui-ci inclut les frais et amortissement des constructions des barrages. On sait seulement qu'à partir de 2026, HQ aura besoin de d'autres sources d'approvisionnement, on ne sait pas d'où ni le cout associé. C'est beau 10 milliards sur 20 ans, mais à quel prix ?

Ces dernières années on a compris que si le gouvernement n'avait pas ramassé le déficit des éoliennes, il n'y avait pas de profit à faire là.

Je demande donc que la population ait accès au plan d'affaire détailler et ce que ça coute et coutera jusqu'à l'expiration des 20 ans.

Conclusion

Dans l'état actuel des connaissances de ce projet, s'il devait avoir lieu, aussi bien arrêter de prétendre protéger l'environnement et les espèces en danger. Les mesures d'atténuation ne seront qu'un délai de plus avant de détruire l'écosystème actuel.

Dans tous les cas, il faudra corriger le tort que continue de causer la ligne actuelle d'HQ dans le bassin versant du lac Thor.

Annexe 1

État des lieux en 2019

Coupe de végétation à outrance et le paradis de la sédimentation











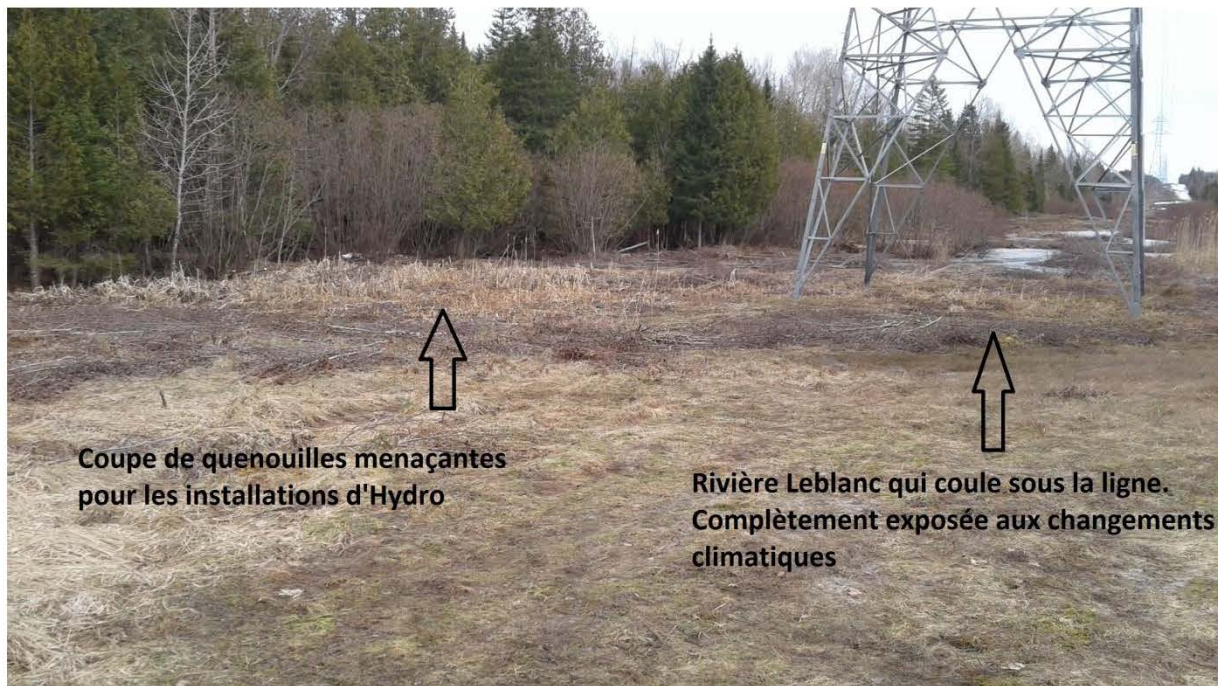












**Coupe de quenouilles menaçantes
pour les installations d'Hydro**

**Rivière Leblanc qui coule sous la ligne.
Complètement exposée aux changements
climatiques**











Ligne Hydro-Québec projet d'Inter connexion Appalache-Maine , notes pour mémoire

En tant que biologiste, il m'apparaît important de demander aux commissaires du BAPE de prendre soin des milieux et terres humides en amont du lac Thor. Dans les faits, ce secteur n'a jamais été vraiment caractérisé. Cet environnement humide, forestier et montagneux à la fois est exceptionnel par sa biodiversité et la pureté naturelle des eaux du lac Thor, qui est un lac de tête alimenté par tout un réseau complexe de milieux humides qui n'est pratiquement pas documenté sur le plan scientifique. Il s'agit d'un joyau unique à préserver.

Espèces observées :

Oiseaux

- Petit blongios

Niche dans marécage, observation personnelle 12 août 2020. Habitat de prédilection, ce réseau immense et complexe de milieux humides, peu connu et non caractérisé, comprenant rivière, ruisseau, marais, marécage, lacs, dont le lac Thor dont l'environnement risque d'être bouleversé par les travaux d'HQ. Ce milieu, est isolé et peu habité, ni fréquenté abrite une grande biodiversité.

Le Petit Blongios doit absolument avoir accès à de l'eau claire pour repérer ses proies, et l'envasement, la turbidité ou l'eutrophisation excessive réduisent son efficacité à cet égard (Gibbs et al., 1992). D'après les relevés de la mortalité par suite de collision avec des tours survenue la nuit, l'espèce voyage la nuit (Gibbs et al., 1992). Dans certains marais, le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) trace des couloirs dans la végétation, ce qui crée une dispersion des zones d'eau libre dont a besoin le Petit Blongios pour nicher et s'alimenter (Weller, 1999; voir la section « Besoins en matière d'habitat ». À cause de sa vulnérabilité au niveau et à la qualité de l'eau et au type de végétation, le Petit Blongios est un indicateur particulièrement utile de l'état des marais au Canada (DesGranges et al., 2006). Au Canada, l'espèce est désignée « menacée » et est inscrite à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril, qui protège les « individus » et leur « résidence » (en l'occurrence les sites de nidification) et, en fin de compte, l'habitat essentiel contre l'endommagement ou la destruction. Au Québec, le Petit Blongios est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; dans cette province, le classement comme espèce menacée ou vulnérable offre une protection des individus en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. tiré de https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/petit-blongios.html#_Toc234807251

La qualité des eaux du lac Thor, lac de tête... Au creux d'une couronne de montagne est alimenté par une seule petite rivière... Un système de vase communiquant, des ruisseaux qui serpentent et qui ressource le lac ne devrait pas recevoir aucun ruissellement toxique ou provoquant de la sédimentation susceptible de nuire considérablement à plusieurs espèces menacées ou en danger. Selon ma compréhension du projet d'Hydro-Québec, pour avoir pris connaissance de la première partie des audiences du BAPE, il serait très hasardeux de détruire un milieu humide aussi exceptionnel et méconnu, pour élargir une ligne électrique de transport, en saccageant un des rares habitats naturels en Estrie ayant survécu à la destruction massive des activités anthropologiques. Prenons les moyens et le temps qu'il faut pour inventorier et caractériser cet habitat. Les eaux du lac

Thor sont à l'heure actuelle toujours d'une grande qualité. La santé humaine devrait guider notre société d'État. D'autant plus que les représentants de la Société, chargés de nous éclairer, avaient peine à défendre leur plan d'affaires de façon à démontrer la pertinence, le bien fondé, et la rentabilité de ce projet d'exportation d'électricité aux États-Unis.

Oiseaux de proies : dont le pygargue à tête blanche, le faucon pèlerin, l'aigle royal, le autour des palombe, harfang des neiges, hiboux des marais,

Autres espèces que j'ai pu observées :

Butor d'Amérique, mouettes sp, héron sp, cormoran sp, bernache du Canada, grand pic, pic flamboyant, corneille sp, martin pêcheur, dindon sauvage, et autres.

Aussi plusieurs espèces de canard : Canard noir, Grand bec-scie, Huard à collier, etc

Grande variété de passereaux, vachers sp, étourneau sansonnet, mainate, quiscale sp, et beaucoup d'autres espèces de toutes sortes. Très brièvement :

- Mammifères : Environ 30 espèces dont des castors, du chat sauvage, renard roux, loup gris, rat musqué, raton laveur, vison,
- Poissons
Achigan, doré, esturgeon jaune, brochet, lotte, perchaude, méné sp,
- Crustacé : crevettes sp, écrevisse sp
- Mollusques : Moule sp,
- Une variété d'amphibiens : Grenouilles sp, crapauds sp, salamandre à deux lignes,
- La diversité et l'abondance d'insectes aquatiques est un pilier. Cette richesse constitue une source alimentaire de qualité pour les réseaux trophiques supérieurs.
- Tortue :

Tortue mouchetée

Bien qu'elle n'y ait pas été répertoriée officiellement, la tortue mouchetée est bien présente au lac Thor. Elle a été observée par aux abords du marécage de la Rivière Leblanc. Cette espèce exceptionnelle au Québec, est pour ainsi dire dans son milieu de prédilection dans ce réseau de marais et marécage en amont du lac Thor, d'où Il serait vraiment dommage de nuire à son habitat par des travaux qui ne peuvent qu'occasionner un grand bouleversement pour l'espèce, voire la destruction de ces milieux humides exceptionnels.

L'espèce vit principalement dans les eaux peu profondes des lacs, des étangs, des marais et des marécages. Plusieurs menaces pèsent sur les populations de tortues mouchetées et contribuent ou ont contribué à leur déclin. Certaines menaces ont un effet néfaste sur les habitats et les populations (ex. disparition d'habitats par le drainage ou le remblayage de milieux humides ou par le démantèlement de barrages de castors), alors que d'autres menaces ont un effet néfaste sur les individus (ex. mortalité routière et ferroviaire). De plus, la dynamique naturelle des populations de tortues mouchetées rend précaire le maintien des populations de cette espèce lorsque des facteurs anthropiques nuisent, même modérément, au recrutement et à la survie des adultes. On peut mentionner, à titre d'exemple, une maturité sexuelle tardive, un faible taux de recrutement en raison du taux naturellement

élevé de prédation des œufs et des jeunes ainsi qu'une dépendance aux conditions météorologiques pour le développement, l'incubation et l'éclosion des œufs. La tortue mouchetée a été désignée « menacée » au Québec en 2009 en vertu de la LEMV (Gazette officielle du Québec, 2009). Elle a également été désignée « menacée » au Canada en 2006 en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP) (L.C. 2002, ch. 29) (Gazette du Canada, 2006). Lors de sa dernière évaluation en 2016, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a attribué le statut d'espèce en voie de disparition à la tortue mouchetée. L'espèce est en cours d'examen aux fins d'un changement de statut à l'annexe 1 de la LEP. Avec ce plan de rétablissement 2020-2030, élaboré par le gouvernement du Québec, il serait délétère et vraiment à contre courant, de risquer de détruire son habitat par les travaux de passage de la ligne d'HQ Appalaches-Maine. Tiré de https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/especes/plan_retablissement_tortue-mouchetee_2020-2030.pdf

Autre espèce à protéger et à connaître mieux, l'esturgeon jaune. Tiré de <https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=19#:~:text=Statut%20au%20Qu%C3%A9bec%20%3A&text=L'esturgeon%20jaune%20est%20principalement,ventrale%20pr%C3%A9c%C3%A9d%C3%A9e%20de%20quatre%20barbillons.>

Parmi les espèces à statut précaire, l'esturgeon jaune est bien présent dans le lac Thor. Il constitue peut-être bien une relique de la population du lac Aylmer et du Grand lac Saint-François. Observation rapportée par plusieurs résidents notamment d'un spécimen adulte mesurant selon les témoins une douzaine de pieds, il y quelques années, environ 2005. Cet été, j'ai eu la chance et la surprise d'observer des esturgeons jaunes juvéniles, au compte de cinq individus, ils mesuraient autour de 6 pouces. Ces individus pourraient être de la cohorte de l'année dernière. Ce qui voudrait dire que cette espèce de poisson réussit bel et bien à se reproduire dans l'environnement du lac Thor.